**REGLEMENT MINICOM’S 2022**

**ARTICLE 1- LA COMPETITION ET LA COMPOSITION DE LA DELEGATION**

« Les Minicom’s » sont une compétition nationale de détection individuelle et par équipes de comités sur inscription.

Une délégation complète est composée **de 3 joueurs, 3 joueuses, un arbitre (mis à disposition des JA), deux coachs et éventuellement un responsable de délégation distinct des coachs.** Toute autre personne (accompagnateur « logistique », parent supporter…) n’est pas considérée comme faisant partie de la délégation.

Une délégation avec uniquement 2 joueuses au lieu de 3 pourra malgré tout participer à la compétition mais marquera 0 point pour la partie non jouée dans les rencontres par équipe.

Les délégations incomplètes ne seront pas prioritaires lors des inscriptions si le nombre de 24 équipes est atteint.

Sur invitation des organisateurs, des délégations de pays étrangers, au nombre maximal de 4, pourront venir concourir sur la compétition, ceci sans changer le nombre maximal de délégations pouvant être accueillies (24).

Les délégations devront être idéalement composées de jeunes issus d’un même comité. Toutefois, à l’issue des inscriptions comités/délégations étrangères, si une ou plusieurs des 24 places devaient rester disponible, l’organisateur se réserve le droit d'accueillir, une deuxième équipe d’un comité ou des délégations composées de jeunes issus de deux comités ou de deux clubs avec une tolérance supplémentaire pour la poussine qui pourra provenir soit d’un troisième comité, soit d’un troisième club. L’ordre de priorité étant la composition des délégations puis l’ordre d’arrivée des inscriptions.

**Les six joueurs devront correspondre aux catégories suivantes :**

- 3 garçons : né en2012, né en 2013, né en 2014

- 3 filles : née en 2012, née en 2013, née en 2014

**Remarques : Il existe une possibilité de surclasser un joueur ou une joueuse lors de l’inscription des délégations** *(mettre un.e2013 en 2012 ou un.e2014 en 2013 ou 2012). Les joueurs/joueuses seront placé(e)s dans les tableaux individuels dans leur catégorie d’âge réelle dans la limite des places indiquées au présent règlement et avec l’ordre de priorité suivant :*

*- Sont placés prioritairement dans la liste d’un tableau les joueurs ou joueuses sans surclassement dans l’inscription de la délégation pour la catégorie concernée.*

*- La liste est complétée par les joueurs /joueuses ayant été inscrits avec un surclassement dans l’ordre du plus jeune au plus âgé pour la catégorie concernée.*

*- Enfin, sur demande d’une délégation et sans déroger aux limites d’inscriptions fixées pour chaque tableauindividuel, un joueur ou une joueuse pourra être placé dans un tableau d’une catégorie supérieure à sa catégorie d’âge réelle, ceci dans l’intérêt sportif du joueur ou de la joueuse concernée.*

Une délégation ne peut s’engager uniquement en garçons ou en filles : L’épreuve par équipe étant mixte.

Les tableaux individuels pourront être complétés par des inscriptions individuelles en fonction du nombre de places disponibles. Le cas échéant, la priorité sera donnée en fonction du classement et de l’ordre d’arrivée des engagements en cas d’égalité de classement.

**ARTICLE 2 – DÉROULEMENT DES ÉPREUVES**

La compétition débute par les épreuves individuelles (2 demi-journées) puis par les épreuves par équipes (1 jour et demi).

**ARTICLE 3 : TABLEAUX INDIVIDUELS**

Les tableaux A, D, E et H sont limités à 24 participants et les tableaux B, C, G et F sont limités à 48 joueurs.

Chaque joueur ou joueuse est inscrit(e) dans 2 tableaux : son tableau d’âge et dans la catégorie immédiatement supérieure.

**A :** Garçons nés en 2014 **B :** Garçons nés en 2013 ou 2014

**C :** Garçonsnés en 2012 ou 2013 **D :** Garçons nés en 2012

**E :** Filles nées en 2014 **F :** Filles nées en 2013 ou 2014

**G :** Filles nées en 2012 ou 2013 **H :** Filles nées en 2012

NB : chaque joueur inscrit joue dans les tableaux correspondant à son année de naissance sauf en cas de sur-classement par sa structure aux conditions expliquées dans l’article 1.

Les tableaux A / D / E / H se joueront sur une formule de tableau « double KO ».

Les tableaux B / C / F / G se joueront sur une formule « poules de 3 » (2 qualifiés par poules), puis tableau final en élimination directe. (TED). En cas de liste incomplète, il pourra être formé des poules de 4, qualifiant toujours 2 joueur(e)s pour le tableau final.

Dans tous les tableaux, l’ordre de valeur se fait en fonction de leurs points classement au dernier classement intermédiaire connu.

Les mises en poule se font par un tirage au sort par bloc.

Pour les tableau « double KO » Toutes les joueuses et tous les joueurs sont placés dans le tableau principal par tirage au sort par assiettes.

Le placement des joueurs en sortie de poules vers le tableau TED se fait de manière à ce que, dans la mesure du possible, 2 joueur(e)s d’une même délégation ne puissent pas se rencontrer au premier tour completdu tableau.

**EXPLICATION DE LA FORMULE DES TABLEAUX « DOUBLE KO » :**

Chacun des quatre tableaux « double KO » est à double entrée. **Il est en fait constitué de 2 tableaux : « le tableau principal » et « le tableau repêchage ».**

Le principe est **qu’un joueur n’est éliminé qu’après deux défaites**. Une 1ère défaite dans le tableau principal puis une 2ème défaite dans le tableau repêchage.

Les perdants du premier tour (1/16è) sont reclassés en (1/8è) du tableau repêchage, puis à chaque tour du tableau principal les perdants entrent aux places correspondantes du tableau repêchage.

***Exemples :*** *si je perds en 1/8è du tableau principal, je suis reclassé en 1/8è du tableau repêchage. Si je perds en demi-finale du tableau principal je suis reclassé en demi-finale du tableau repêchage.*

La finale du tableau principal détermine la 1ère et 2ème place.

La finale du tableau repêchage détermine la 3ème place.

**ARTICLE 5 - FORMULE PAR EQUIPES**

24 délégations ou équipes en 1 tableau.

La composition des équipes est de 3 garçons et 3 filles (possibilité de n’avoir que deux filles).

Pour l’établissement de la feuille de rencontre, les compositions d’équipes sont les suivantes :

Un groupe de 3 Filles en A/B/C et en R/S/T.

Un groupe de 3 Garçons en D/E/F et X/Y/Z.

La joueuse inscrite sur la feuille ayant le meilleur classement est placée en A ou R.

Le joueur inscrit sur la feuille ayant le meilleur classement est placé en D ou X.

Placement libre pour les 2 autres joueurs du groupe « garçons ».

Placement libre pour les 2 autres joueuses du groupe « filles ».

La première équipe nommée sur la feuille de rencontre prend automatiquement les ABC/DEF, l’autre équipe prend les lettre RST/YXZ.

La feuille de rencontre se décompose en 2 doubles et 6 simples suivant l’ordre des parties suivant :

Double ABC / RST

Double DEF / XYZ

Simple D / X

Simple A / R

Simple E / Y

Simple B / S

Simple C / T

Simple F / Z

Toutes les parties se jouent.

Toutes les rencontres se jouent sur deux tables.

Une équipe peut être incomplète avec 2 absents maximum (pour cause de blessure ou maladie pendant la compétition), 1 en garçon et 1 en fille. Au-delà, les parties possibles de la rencontre devront se jouer uniquement pour les points (classement) individuels mais l’équipe sera considérée comme battue pour la rencontre.

Une équipe remportant une partie marque 2 points, l’équipe perdant une partie marque 1 point.

Dans le cas d’une rencontre entre deux équipes incomplètes, les absents seront placés obligatoirement en C / T pour une fille et/ou F / Z pour un garçon. L’équipe avec son joueur absent marque 0 point pour la partie non jouée, l’équipe avec son joueur présent marque 2 points.

En cas de partie absent contre absent, les 2 équipes marquent 0 point pour la partie non jouée.

A la fin de la rencontre, en cas d’égalité de la rencontre au nombre de point, le départage se fera au goal-average des sets, puis des points. S’il y a toujours égalité, la victoire sera donnée à l’équipe ayant la **joueuse** la plus jeune sur la feuille de rencontre.

Les parties non jouées par les joueurs absents seront considérées perdues 11-0 11-0 11-0 en cas de goal-average.

**ARTICLE 6 – RECOMPENSES**

Les 3 premiers du tableau par équipes et des 8 tableaux individuels seront récompensés avec podiums officiels.

**Nouveauté :** Un challenge par comité sera calculé en fonction des résultats obtenus sur la compétition par équipe et sur les 8 tableaux individuels selon le mode de calcul suivant :

* Pour le tableau par équipe : Prise en compte des résultats de l’équipe ayant le plus de représentants de chaque comité. Si un comité à le même nombre de participants dans plusieurs équipes : prise en compte de l’équipe qui aura obtenu le meilleur résultat.
  + L’équipe qui termine 1ère remporte 24 X 6 = 144 points
  + L’équipe qui termine 2ème remporte 23 X 6 = 138 points
  + L’équipe qui termine 24ème remporte 1 X 6 = 6 points
* Le nombre de points attribué par comité sera calculé en fonction du nombre joueurs et joueuses du comité inscrits dans l’équipe (exemple : Un comité qui a 4 joueurs dans une équipe qui termine 2ème marquera 23 X 4 = 92 points.
* Pour les tableaux individuels : Prise en compte du meilleur résultat obtenu dans chaque tableau par un joueur ou joueuse d’un même comité avec le calcul suivant :
  + 1er remporte 25 points
  + 2ème remporte 20 points
  + 3ème remporte 15 points
  + 4ème remporte 10 points
  + 5 à 8 remporte 5 points
  + 9 à 16 remporte 3 points
  + 17 à 32 remporte 2 points
  + 33 à 48 remporte 1 point
* Les 3 premiers comités seront récompensés avec podiums officiels

**ARTICLE 7 – ARBITRAGE**

Les parties seront arbitrées par les arbitres fournis par les délégations, complétés par les arbitres fournis par les organisateurs ainsi que les joueurs et joueuses.

Le vainqueur de la partie signera la feuille de partie et l’arbitre ramènera cette fiche et la balle à la table du Responsable des Arbitres.

Dans les tableaux individuels DOUBLE KO, les 2 joueurs prennent leur ticket d’information de la partie suivante auprès de l’arbitre après chaque partie.

Des arbitres non joueurs ainsi que des arbitres de travée pourront être prévus suivant les possibilités de l’organisateur pour l’épreuve individuelle.

Chaque délégation a l’obligation de fournir un arbitre.

**ARTICLE 8 – MODIFICATIONS EVENTUELLES**

En fonction du nombre d’inscriptions, le présent règlement pourra être aménagé dans l’intérêt des jeunes et pour le bon déroulement de la manifestation. Les modifications éventuelles se feront en concertation avec les délégations, sur décision du Jury d’Appel composé des présidents de la ligue, du comité et du club organisateur (ou de leurs représentants), du Juge Arbitre, du CTN ou du représentant qu’il aura désigné et du Coordonnateur de la compétition.